## Lot n° 2

## Sites du CHHL

## BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

### Maintenance préventive et curative de l’entretien des installations statiques (onduleurs)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Identification du Candidat | Raison Sociale :  Téléphone :  Consultation suivie par : | Adresse : |

**Abonnement au service d’astreinte 7j/7 – 24h/24**

- Montant annuel : ……..€ HT soit …….. € TTC

***POSTE A - Prestations forfaitaires (vérifications et maintenance préventive systématique)***

- Prix forfaitaire annuel: ……………€ HT soit …….. € TTC

##### POSTE B - Prestations hors forfait

1 – Prestations d’entretien (maintenance curative)

- Taux horaire main d’œuvre :

Du lundi au vendredi, de 6h00 à 18h00 : .…… € HT soit ……. € TTC

Du lundi au vendredi, de 18h00 à 6h00 : .…… € HT soit ……. € TTC

Samedi : .…… € HT soit ……. € TTC

Dimanche : .…… € HT soit ……. € TTC

Jours fériés : .…… € HT soit ……. € TTC

*Nota : le nombre d’heures de main d’œuvre débute à l’arrivée du ou des techniciens sur le site (local technique).*

- Forfait déplacement : ……. …€ HT soit ……….. € TTC

*Nota : le forfait déplacement comprend l’ensemble des frais de véhicule(s), frais kilométriques, ainsi que l’ensemble des frais d’hébergement et de repas. Ce forfait comprend également le temps de route « aller-retour » du ou des techniciens (ce temps de route ne sera pas répercuté en nombre d’heures de main d’œuvre).*

2 – Les fournitures de pièces détachées et consommables (en dehors des prix fournis aux bordereaux)

#### Fournir impérativement les tarifs et catalogues

Taux de remise sur tarifs et catalogues suivant le montant global des fournitures par commande :

de 0 à 100 € HT  ……%

de 101 à 200 € HT ……%

de 201 à 500 € HT ……%

de 501 à 1000 € HT ……%

au delà de 1000 € HT ……%

DATE

SIGNATURE DE LA PERSONNE HABILITEE